année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Promouvoir la numérisation dans le domaine de la réglementation (Po. 16.3256)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Promouvoir la numérisation dans le domaine de la réglementation (Po. 16.3256), 2016 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.09.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Wirtschaft 1
Geld, Währung und Kredit 1
Kapitalmarkt 1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
RegTech	Regulatory Technology

CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
RegTech	Regulatory Technology

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Kapitalmarkt

POSTULAT
DATUM: 17.06.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

La charge administrative, liée aux nombreuses réglementations, est un fardeau pour les sociétés actives dans le secteur financier. En effet, les normes de "compliance" ont pris l'ascenseur à la suite des crises économiques récentes. Martin Landolt (bdp/pbd, BE) a déposé un postulat pour **promouvoir la numérisation dans le domaine de la réglementation financière**. Il a donc demandé un rapport sur les technologies de gestion de la conformité réglementaire (RegTech). Le Conseil fédéral a soutenu le postulat. Il a proposé de l'étudier dans le cadre du postulat de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) sur la compétitivité de la place financière helvétique. Le postulat a été adopté sans discussion. [1]

BERICHT
DATUM: 27.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Etant donné l'importance de la place financière dans l'économie helvétique, la compétitivité de cette place financière se retrouve, très souvent, au centre des débats. Le **rapport sur la promotion de la numérisation dans le domaine de la réglementation financière** délivre trois conclusions. Premièrement, la réglementation financière, en Suisse, est le théâtre de nombreux échanges et discussions entre les autorités et les acteurs concernés. Deuxièmement, le rapport précise que tous les acteurs n'ont pas la même opinion sur les nouvelles technologies dans la régulation financière. Ainsi, il est important que les autorités restent neutres et favorisent les échanges avec des experts. Troisièmement, il est impensable de rejeter les nouvelles technologies. Il faut donc évaluer, en permanence, les risques et les opportunités qui en découlent. Au final, aucune mesure spécifique n'est proposée. [2]

POSTULAT
DATUM: 18.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil des Etats a voté le **classement** du postulat à la suite du rapport sur la **promotion de la numérisation dans le domaine de la réglementation financière**. [3]

---

1) BO CN, 2016, p.1194
2) Rapport 16.3256
3) FF, 2019, p.2952